

et les autres?



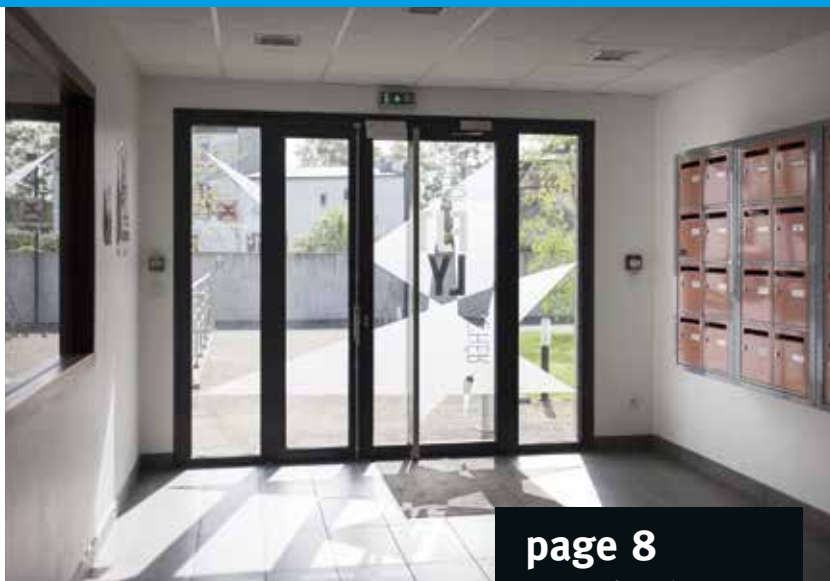
LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre

Rendons justice au logement social



© Seb. Godefroy



© Seb / Coadfroy

page 8

■ Rendons justice au logement social



© DR

page 13

■ Nathalie Appéré
Il faut lutter contre la ségrégation spatiale

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

RENDONS JUSTICE AU LOGEMENT SOCIAL

page 13

NATHALIE APPÉRÉ : IL FAUT LUTTER CONTRE LA SÉGRÉGATION SPATIALE

page 14

HARO SUR LES PAUVRES

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

LES TROIS LIVRES DE L'ABBÉ PIERRE



© DR

page 17

■ Françoise Dumont
La France fait preuve d'égoïsme et d'impuissance.



© DR

page 20

■ Les trois livres de l'abbé Pierre

L'édito du président

La solidarité du cœur

Où que j'aïlle, j'entends et je vois des personnes qui souffrent.

À la rue, mal logées, en attente d'un logement depuis des années... Ces histoires, ces témoignages me touchent, comme vous. Alors, pourquoi ai-je l'impression que nos hommes politiques, déjà dans la course à l'élection présidentielle, n'ont pas l'air d'entendre ni de voir les mêmes choses que moi, que nous tous ?

Face à la crise que nous traversons, la solidarité existe, je le sais car elle permet à la Fondation de poursuivre ses actions contre le mal-logement depuis plus de 20 ans, grâce à votre générosité.

Je ne peux que vous remercier, vous tous qui nous soutenez fidèlement. Cette solidarité de cœur, nous en avons encore eu la preuve lors des inondations, fin mai. C'est grâce à elle que la lutte contre le mal-logement ne connaît ni répit ni couleur de peau. Que nos dirigeants politiques en prennent conscience et qu'ils en soient dignes.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb. J. Gaudfroy



© DR

■ Tous mobilisés

Le 19 septembre, la Fondation lancera sa plateforme de mobilisation citoyenne contre le mal-logement. Elle souhaite ainsi, en vue des élections de 2017, engager un débat de fond avec tous les citoyens et toute la société civile. Elle entend dénoncer une politique du logement mise à mal, et servir de porte-voix avec des parrains, des personnalités, à celles et ceux laissés pour compte. Relayer leur détresse, montrer leurs conditions de vie, démontrer par l'exemple, que des solutions existent si les dirigeants ont la volonté d'entreprendre, tel est le but recherché. Pour frapper l'opinion publique et ceux qui gouvernent le pays, la Fondation compte sur vous toutes et tous. Plus que jamais la solidarité doit être à l'ordre du jour, 62 ans après l'appel de l'abbé Pierre, l'hiver 54.

"Et les autres?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél.: 01 55 56 37 00 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN: N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel: 4 €, prix au numéro: 1 €. - **Service Donateurs: 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Christophe Robert. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : France Routage 2, ave Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges.
Ce numéro comporte le supplément "L'essentiel des actions et des comptes 2014-2015 de la Fondation Abbé Pierre" ainsi qu'un encart sur une partie de la diffusion.





Écohabitat

En Ardèche, l'association "Polénergie" participe à la mise aux normes de 40 logements insalubres habités par des familles très pauvres, épaulée par la Fondation Abbé Pierre. Sa volonté, dans ces chantiers d'auto-réhabilitation, est de favoriser l'emploi de matériaux écologiques et locaux et de lutter contre la précarité énergétique.

Abbé Road : 3^e édition

Pour la troisième année consécutive, la Fondation est partie en tournée d'été aux Eurockéennes de Belfort et aux Francofolies de La Rochelle pour sensibiliser les jeunes sur les situations de mal-logement dont ils sont les premières victimes. Et, pour la troisième fois, un grand concert sera organisé le 17 octobre à la Cigale pour clôturer cette édition 2016.

■ Un toit pour sa retraite

Robert, cantonnier sur la commune d'Échauffour, dans l'Orne, a acquis une petite maison quelques années avant son départ à la retraite. Son salaire ne lui a pas permis de l'entretenir et de procéder aux travaux d'urgence : isolation et réfection du toit, entre autres. Résultat : son bien s'est délabré, devenant insalubre et dangereux. Alerté par les services sociaux, le Pact Arim des Pays Normands a trouvé les financements nécessaires à la remise en état et coordonné les travaux. La toiture a été refaite ainsi que toute l'installation électrique, les menuiseries, le chauffage et la salle de bains. Dans le cadre de son programme "SOS Taudis", la Fondation Abbé Pierre a participé au budget de ce chantier.



© DR

■ SÉDENTARISATION BIEN PENSÉE

Depuis de nombreuses années, des Gens du voyage se sont installés sur la commune de Sury-le-Comtal (42). Quittant l'aire d'accueil, des familles vivent en caravane sur des terrains non viabilisés, dans des conditions d'hygiène très précaires.



© DR

Après consultation des intéressés, la Communauté d'agglomération Loire-Foréz a confié à Soliha-Loire le montage d'un projet d'habitat évolutif en adéquation avec leur mode de vie, comme l'explique Charles. « Je suis né ici il y a 50 ans. J'ai toujours vécu en caravane avec mes parents puis avec mes enfants et ma femme, partant sur les routes l'été et revenant passer l'hiver ici. Je n'imaginais pas habiter un jour dans une maison. Après avoir été associé au projet de construction, cela fait six mois que nous avons aménagé ici. Nous avons été écoutés pour comprendre notre façon de voir la vie, de l'organiser. C'était une première pour moi d'en parler librement. Mes filles sont heureuses de dire qu'elles sont dans une vraie maison car lorsqu'on explique qu'on vit en caravane, on est vite catalogué. La caravane est garée dans le jardin, prête au départ estival. » La Fondation a financé ce projet, via son programme "Toits d'abord".

■ Il y va de la santé d'une famille

C'est lors de son hospitalisation avec une de ses filles, pour intoxication au monoxyde de carbone, qu'une jeune maman entre en contact avec une assistante sociale. Celle-ci découvre alors que Madame L. et ses trois enfants vivent dans un appartement totalement insalubre. Pas de chauffage, une installation électrique non protégée, pas de lumière dans la chambre, pas de ventilation, pas d'isolation : le logement est une passoire énergétique. Les faibles revenus de cette chef de famille, propriétaire des lieux, ne lui permettent pas d'entreprendre des travaux. Les Compagnons Bâisseurs contactés ont donc pris en charge le chantier et sollicité une subvention auprès de la Fondation afin de boucler le budget de rénovation qui s'élève à 33995 €. « Tout a été fait pour lutter efficacement contre la précarité énergétique, réduire au maximum les charges et offrir un logement sain et sécurisé », explique le maître d'œuvre.



© DR



Implanter une maison d'accueil dédiée aux personnes âgées pour leur permettre de vivre mieux: une initiative de "Lama Écovillage", soutenue par la Fondation.

Après le séisme, renaissance d'un village népalais



Kaldhar, village de 92 familles au cœur des montagnes népalaises, à 70 km de Katmandou, a été durement touché par le tremblement de terre du 25 avril 2015. Depuis longtemps, faute d'activités, les hommes et les jeunes ont déserté les lieux, le séisme n'a fait qu'aggraver la situation. Les personnes âgées et les femmes vivent souvent isolées, d'où l'idée émise par l'association féminine "Chapakhori" de bâtir une maison communautaire au centre du village. Il y a dix ans, elle a démarré sa construction. Mais, faute d'argent, une fois les murs érigés et le toit posé, les travaux se sont arrêtés et la maison n'a jamais ouvert. Après le tremblement de terre, "Chapakhori" s'est remobilisée, soucieuse d'épauler les aînés éprouvés,

de leur offrir un toit, une présence. Informée de ce projet, l'association "Lama Écovillage" fondée par Kaldhar, originaire de la région, aide les initiatrices à le réaliser en trouvant les financements nécessaires. « *Notre objectif, précise Floriane de "Lama Écovillage", est de mettre en place une structure légère gérée localement et de manière autonome. Ce projet est celui des villageoises, il leur appartient, nous sommes juste des facilitateurs permettant de recueillir des fonds auprès d'organismes internationaux, tels que la Fondation Abbé Pierre et de former les bonnes personnes.* »

D'avantage qu'une maison de retraite, ce lieu qui jouxte l'école sera un espace d'échanges, de convivialité, avec une bibliothèque et un jardin cultivé à la fois par les seniors et les écoliers. Un dortoir permettra d'accueillir les élèves venant de villages éloignés et une cuisine de leur préparer un goûter et un dîner. "Lama Écovillage" envisage, toujours en relation étroite avec "Chapakhori" où siège une femme de chacune des 92 familles du village, de relancer la culture du coton.

Cette activité, source de revenus il y a encore quelques années, va fédérer des artisans alentour qui pourront mieux commercialiser leurs productions. Autant d'initiatives pour redonner vie à Kaldhar et freiner l'exode de ses habitants. La Fondation a financé 47% du prix de la construction. ■



Photos: © FAJ

■ Des SDF en colocation

Dans l'agglomération lyonnaise, le projet "Rue Habitat" porté par l'association "Alynea" avec le bailleur social EMH propose une alternative aux SDF réticents à la vie en foyer mais n'étant pas en mesure de vivre seuls. "Alynea" leur offre la possibilité de partager une location. Des appartements et maisons pouvant accueillir de 2 à 4 personnes sont mis à disposition d'"Alynea" qui les sous-loue aux intéressés et organise leur accompagnement. Psychiatre, infirmier, assistant social encadrent les colocataires qui bénéficient en outre d'une maison à Villeurbanne pour des ateliers, des permanences administratives, des temps de convivialité. En 2015, 12 logements ont ainsi été attribués à de grands exclus : trois à des couples sans enfants, trois à des colocataires partageant l'espace à deux, et six à des personnes seules. La Fondation assure 14% des frais de fonctionnement de "Rue Habitat".



■ ROUMANIE : RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Dans le centre de Tinca, commune de 8 000 habitants au Nord-Ouest de la Roumanie, 150 ménages vivent dans une extrême pauvreté. Avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, "ITD Monde" a engagé un programme d'accompagnement des habitants pour la rénovation de leur logement. 28 foyers ont été réhabilités en 2015, 50 le seront à la fin de cette année. Les habitants participent systématiquement aux chantiers. Des matériaux sont mis à leur disposition, avec un soutien technique, et, si nécessaire, une formation aux différents métiers de la construction. Ces opérations permettent d'évaluer les compétences et savoir-faires des personnes impliquées dans les chantiers et de faciliter leur retour à l'emploi.



■ Une place à table, bravo les chefs!

C'est à l'initiative des Pensions de famille du Grand-Ouest, que la Fondation a organisé du 24 au 28 mai, à Préfaillais (44) le festival gastronomique "Une place à table" avec pour marraine Stéphanie Le Quellec, cheffe étoilée. Entre pêche à pied, visite des salines, ventes de produits confectionnés par les résidents et banquet final, ces rencontres ont atteint leur but : redonner aux personnes en difficulté le plaisir de savourer des mets, de partager des repas, de les préparer. *«C'était pour moi, une première de travailler avec ces résidents épaulée par des bénévoles motivés. Heureusement que cette amitié existent car l'État se dédouane de ceux qui souffrent de précarité. J'ai improvisé des plats faciles à partir d'aliments puisés à la banque alimentaire. Je voulais qu'ils comprennent qu'avec peu de produits, on peut faire bon et copieux»*, a confié Stéphanie Le Quellec à l'issue du banquet qui a réuni 400 convives dont une centaine de Préfaillais et 300 personnes accueillies dans les Pensions de famille et Boutiques Solidarité.



Territoires

BILAN CHIFFRÉ

» 5 100 logements très sociaux ont été produits en 9 ans avec le soutien de la Fondation à travers ses divers programmes.

Les loyers sont compris entre 4 € et 8 € le m², selon la situation géographique, à comparer avec les prix moyens pratiqués entre 7 € et 27 €.

» 80% des bénéficiaires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, soit 1 000 € par mois en 2015.

» 40% sont des familles monoparentales,
» 30% des personnes seules,
» 30% des couples avec enfants.

» 40% ont un emploi,
» 7% sont retraités.

» 65% des projets soutenus sont portés par une quarantaine d'associations.



Rendons au

Quelques chiffres :

Fin 2015, plus d'**1,9 million** de demandes de logement social sont enregistrées en France.

En 2014, la France comptait **4 millions** d'allocataires de minima sociaux. Avec les ayants-droit, ce sont plus de **6 millions** de personnes qui vivent de ces prestations.

Observatoire des inégalités – mai 2016.

justice logement social

■ *Près de 2 millions de ménages attendent un logement social. Outre la pénurie de l'offre, le demandeur est souvent confronté à un système d'attribution complexe et peu lisible. Production de logements sociaux insuffisants, rigidité du système, quartiers relégués... Le logement social joue pourtant un rôle déterminant qui évolue et doit encore évoluer.*

■ **M**ichael vit à Guyancourt (78) depuis sa naissance. À 33 ans, il a vécu avec ses parents et son frère en appartement puis en pavillon. Aujourd'hui, il est locataire accédant à la propriété. «*J'ai grandi ici. Au début, on était près de la gare. Puis, mes parents ont fait une demande pour un pavillon. Ils ont attendu 5 ans et on s'est finalement installé près de la mairie. J'ai toujours été attaché à cette ville où il y a tout. Des espaces verts, des commerces, des services, avec Paris tout proche. Je voulais vraiment y rester. En même temps, acheter à Guyancourt, c'était impossible.*» À plus de 200 000 euros le F2, avec un salaire qui le place pourtant dans la classe moyenne,

Michael se contentait de rêver. «*Et puis, je suis tombé sur le premier projet social immobilier de Guyancourt qui permettait aux jeunes couples et aux célibataires de devenir propriétaires.*» Calculs financiers, entretiens, évaluation du prêt auprès de sa banque... Michael a préparé sa candidature et rencontré le bailleur et le promoteur de l'opération. 3 ans plus tard, il vit dans un deux-pièces de 80 m² tout neuf avec 43 m² en rez-de-jardin et une place

■ À Guyancourt, dans les Yvelines, Michael s'est installé dans l'un de ces appartements, situé en rez-de-jardin, dans le cadre du programme immobilier Langevin.



© Christian Lanté



Un logement social

est construit avec l'aide financière de l'État. Il appartient aux organismes Hlm (offices publics d'Hlm, sociétés anonymes, coopératives d'Hlm) ou gérés par eux. Ses loyers sont inférieurs à ceux du secteur privé et sont attribués aux ménages dont les ressources n'excèdent pas certains plafonds.

On distingue :

PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) : logements destinés aux ménages les plus démunis.

PLUS (Prêt locatif à usage social) : destiné aux catégories modestes.

PLS (Prêt locatif social) : pour les ménages les plus aisés parmi ceux pouvant prétendre au logement social.

Il existe aussi des **PLI** (Prêt locatif intermédiaire) destinés aux classes moyennes, dont les revenus sont supérieurs à ceux du PLS.

© S.H. Gaudry



de parking. Le tout pour 611 euros/mois. « Pour moi, c'est une belle réussite. J'ai emprunté sur 25 ans ; j'ai pu valider mon acquisition auprès du bailleur au bout de 6 mois de loyer pris en compte dans l'achat. Je suis fier de ce projet-là. Finalement, par rapport au prix du marché, j'ai économisé près de 60 000 euros. Et je suis dans un quartier que j'aime et dans la ville que j'ai choisie. » Dans l'immeuble, les 30 appartements ont vite trouvé preneur. La population est jeune. Aujourd'hui, Michael a une compagne et sera bientôt papa. « Je ne voulais pas répéter le schéma de mes parents. Pour moi, être propriétaire, c'est une garantie pour mon avenir. »

François Deligné, maire de Guyancourt, envisage 30 à 32 000 habitants sur sa commune en 2030. La ville, bâtie dans les années 70 à l'ouest de Paris, reste caractérisée par sa pyramide d'âges atypique. « La moyenne d'âge est de 30 ans. Il y a beaucoup de familles monoparentales,

d'étudiants, de jeunes ménages. Nous avons favorisé la mixité sociale au sein même des opérations de construction dès les années 80 car au-delà de la loi SRU, il faut équilibrer le peuplement dans chaque quartier. Dans l'ancien, c'est plus long, il faut près de 40 ans pour modifier un quartier ou le remodeler... » Guyancourt affiche 50 % de logements sociaux, ce qui est loin d'être le cas de cer-

taines communes voisines. « Favoriser la mixité, c'est d'abord faire respecter la loi SRU partout, sinon on créait des villes de riches et des villes de pauvres », affirme le Maire.

Un logement choisi

C'était le 12 décembre 2014. Déborah s'en souvient très bien, elle et son mari étaient





© Seb! Godefroy

■ Si le parc ancien de logements sociaux souffre parfois de vétusté, les nouvelles constructions, souvent aux normes de développement durable, offrent davantage de confort.

avons vu l'offre et nous avons tout de suite pris contact avec le bailleur. Nous avons eu un rendez-vous avec une assistante sociale: on lui a parlé des moisissures de notre logement. On a expliqué notre projet de vie. Le quartier nous était familier et on l'appréciait.»

Exprimer ses désirs, pouvoir évoquer son parcours et sa situation de vive voix, c'est l'un des atouts de la location active. À Voiron (38), depuis 2 ans, le locataire est acteur de sa démarche et participe à la recherche de son logement. «Si l'on choisit l'endroit où l'on vit, on est tout de suite impliqué et le regard sur le quartier n'est pas du tout le même. Outre la pleine satisfaction du locataire, on favorise ainsi le vivre-ensemble et l'on évite la discrimination», note Isabelle Rueff, présidente de l'association

les vedettes de la presse locale. «Nous étions les seuls à avoir bénéficié de la location active. Nous avons vu l'annonce sur internet et deux mois plus tard, nous nous installons dans un duplex de 90 m²! Dans le quartier dont nous rêvions, tout près de l'école de notre fille, en plein centre-ville.» En rez-de-jardin, avec 3 chambres et un balcon à l'étage, le couple et ses deux petites filles est tou-

jours aussi enthousiaste et conscient de la chance qu'il a eue de pouvoir s'installer ici. «Nos voisins de palier, devenus des amis, nous ont dit qu'ils avaient attendu ce logement pendant 2 ans. Pour nous, tout s'est passé vraiment vite. Nous

■ Ci-dessous: à gauche, c'est au "Bel horizon" à Voiron (38) qu'habite Déborah; à droite, un futur locataire visite un logement social à Montreuil (93).

L'attribution

Pour chaque logement, la loi oblige le bailleur social à présenter trois dossiers de candidats.

L'un des trois sera choisi lors d'une commission d'attribution des logements (CAL) du bailleur social.

La cotation (ou "scoring") sélectionne les demandeurs de logement dont la composition familiale et les ressources correspondent à un logement social disponible au regard de différents critères.



© Christophe Harguères



- La commune de Carhaix (29) a construit un ensemble de logements pour les jeunes.



« Non seulement nous avons réduit la vacance, mais nous avons aussi ouvert le logement social à un public élargi, surtout aux jeunes. »

Absise, à l'initiative de la location active dans le Voinonnais. En 14 mois, 112 logements ont été attribués. Le taux de refus a chuté de 27 à 7 % et les délais d'attribution ont été divisés par deux. Et 25 % des postulants à la location active n'ont jamais eu de numéro unique. « Aujourd'hui, notre objectif, avec l'Opac 38, c'est d'opérer plus massivement en Isère. Il faut continuer d'agir au niveau de l'intercommunalité avec plusieurs bailleurs ». Des journées "portes ouvertes" sont désormais organisées pendant lesquelles une vingtaine de logements sont proposés à la location active dans un grand ensemble. De telles entrées groupées ont un réel effet sur la mixité et le vivre-ensemble. « Au début, un logement sur quatre était mis en location active, l'objectif est de parvenir à un logement sur deux. Non seulement nous avons réduit la vacance, mais nous avons aussi ouvert

le logement social à un public élargi, surtout aux jeunes. Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les ménages précaires ont accès à Internet et postulent aussi. »

Valeur républicaine

Dans la résidence "Bel Horizon", les 12 logements sociaux, dont celui de Déborah, sont intégrés dans un ensemble où résident aussi cinquante propriétaires : « Il n'y a pas de différence entre locataires et propriétaires, on a le même comportement », note Déborah. Quant à la mixité, elle

est visible au sein des locataires où plusieurs nationalités partagent le même bâtiment. Mais aussi parce que « il y a des couples avec enfants, des familles monoparentales et aussi une personne seule de plus de 50 ans », précise Déborah. « Pour nous, ce système d'attribution va sans aucun doute remplacer la filière actuelle. Nous utiliserons le système de cotation quand plusieurs demandes seront recensées pour un même logement. C'est une aide à la décision », complète Isabelle Rueff. Location active et système de cotation sont évoqués dans le projet de loi "Égalité et Citoyenneté" qui veut à la

- Favoriser la mixité sociale, faire cohabiter différentes générations, est un objectif permanent du logement social.





© Sté. Gaudry

fois rendre plus transparente l'attribution des logements sociaux, éviter "l'apartheid social et territorial" dénoncé par le Premier ministre en janvier 2015 et obliger les communes récalcitrantes à construire désormais 25 % de logements sociaux. La loi sera votée à l'automne.

L'intention politique est bien de réaffirmer le rôle du logement social dans sa mission visant à favoriser la mixité et loger les plus modestes. Aux côtés des bailleurs, le maire et les intercommunalités seront aux premières loges. Acteurs incontournables de l'urbanisme et du peuplement à l'échelon local, certains élus ont bel et bien la volonté de bâtir une ville pour tous, où le choix et le parcours résidentiel des habitants sont des priorités. Mais il reste encore des dizaines de récalcitrants... et les moyens financiers manquent pour permettre de construire à la hauteur des besoins. Symbole de solidarité et d'équité dans la Cité, le logement social a besoin d'être défendu pour remplir pleinement son rôle aujourd'hui. À l'État d'en être garant. ■

Témoignage

« Il faut lutter contre la ségrégation spatiale. »

Nathalie Appéré, maire de Rennes et présidente d'« Archipel Habitat », office public de l'habitat de Rennes métropole.

Comment l'agglomération de Rennes réussit-elle à répondre aux 14 000 demandes de logement social annuelles ?

Notre politique s'appuie sur 4 piliers : d'abord, un niveau de production de logements élevé (37 500 entre 2005 et 2014 dont près de 50 % de logements aidés). Ensuite, une maîtrise des loyers des opérations neuves (notamment la production de 25 % de logements sociaux PLUS/PLAI dont 30 % de logements très sociaux dans l'offre neuve de toute l'agglomération). Aussi, un système qui ordonnance depuis 2003 la demande par priorités pour éviter les attributions automatiques et garantir l'équité d'accès. Enfin, une contractualisation avec les communes et les opérateurs du logement social permet une meilleure répartition territoriale de l'offre locative sociale.

Que comptez-vous faire pour favoriser plus encore la mixité sociale ?

La mise en œuvre du droit au logement n'est pas homogène sur le territoire. Il y a des déséquilibres de peuplement, avec des concentrations de situations de précarité sur des quartiers, tandis que d'autres communes peinent à satisfaire la demande la plus précaire. Notre objectif, c'est de lutter contre les phénomènes de ségrégation spatiale. Aujourd'hui, les personnes aux plus faibles ressources sont

logées aux plus bas loyers, concentrés sur les parcs les moins attractifs et dans les quartiers prioritaires de la ville. Pour rétablir une égale accessibilité, nous travaillons collectivement à la mise en place sur toute l'agglomération d'un loyer unique par typologie de logement avec nos partenaires, dont les bailleurs sociaux.

Quels sont les défis de Rennes aujourd'hui ?

Les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sont une priorité, et encore davantage les quartiers d'intérêt national du nouveau programme de renouvellement urbain. Ces derniers se situent au cœur de la ville-centre de Rennes. Aujourd'hui, il y a dans ces quartiers une stricte superposition entre bas loyers et faibles ressources de la population. Ces bas loyers assignent les habitants à résidence dans certains immeubles de certains quartiers. Nous travaillons avec l'ANRU sur un programme d'investissement de 400 millions d'euros sur 10 ans pour le renouvellement urbain de ces quartiers. Mais tous nos efforts y seront vains si la population décroche et si nous manquons la cible de la mixité.

D'où notre volonté de mener de front ce chantier et l'expérimentation d'une nouvelle politique des loyers. ■



Nathalie Appéré



Les habitants du XVI^e arrondissement de Paris ont, lors d'une réunion publique, manifesté avec violence contre l'implantation d'un centre d'hébergement d'urgence dans le bois de Boulogne. Un manque de solidarité inacceptable !

Haro sur les pauvres !

Outre les injures, les mots grossiers, les habitants du XVI^e, invités à participer en mars dernier à une réunion d'information sur l'implantation d'un centre d'hébergement d'urgence, ont brandi d'étranges arguments. Dégradation du bois de Boulogne, augmentation de l'insécurité, "Sangatte" dans le bois, chute du prix de l'immobilier, quartier non adapté aux pauvres qui s'y sentiront mal à l'aise, etc. Éric Pliez, directeur de l'association "Aurore" mandatée pour gérer le complexe modulaire a rappelé qu'en charge de plusieurs centres de ce type dans Paris, aucun n'a jamais posé de problèmes.

Il a précisé que sur les 200 places, 94 seront réservées à des personnes seules et les autres à 34 familles mais rien n'a calmé les esprits échauffés.

Alors que le XII^e arrondissement offre plus de 1000 places d'hébergement, le XVI^e en affiche 18 seulement. « Dans trois ans, nous partirons vers un lieu en dur. En attendant, ces éléments modulaires vont autoriser des familles à dormir à l'abri, a expliqué Éric Pliez, ajoutant que 26 salariés de l'association encadreront jour et nuit les personnes hébergées. » Le lendemain, des jeunes du quartier outrés par les propos de leurs aînés ont manifesté leur solidarité envers les plus démunis. Finalement, après maintes tergiversations, l'équipe municipale du XVI^e, a décidé de ne plus s'opposer à cette implantation. « Chacun peut faire un effort. Ce qui est essentiel, c'est que ce projet permette à des personnes vivant à la rue, il y en a même dans le XVI^e, d'avoir un toit », a conclu Éric Pliez. ■

Qui dirige la Fondation?

Nouveau donateur et toujours sensible à vos actions, j'aimerais savoir qui définit l'orientation de la Fondation. Pouvez-vous m'éclairer? Merci.

■ Romain G., Menton ■

C'est le Conseil d'administration et le Bureau qui définissent les orientations de la Fondation. Le Conseil se compose de 18 membres bénévoles dont le commissaire du gouvernement. Il a 3 missions principales : l'approbation des comptes, l'adoption du rapport sur la situation financière et morale, le vote du budget. Il émet aussi son avis sur les accords conclus avec tous les organismes travaillant avec la Fondation, sur l'acceptation des donations et legs, l'attribution des prêts, subventions et fonds d'urgence. Par ailleurs, les administrateurs participent à l'animation des différents secteurs d'activité au sein de "commissions" et de "comités techniques" avec les personnels de la Fondation. Ces secteurs mettent en œuvre les décisions du Bureau ou du Conseil d'administration. Le Bureau composé de 8 membres bénévoles est désigné par le Conseil d'administration. Il définit les grandes lignes politiques, instruit toutes les affaires soumises au Conseil d'administration et veille à l'exécution de ses délibérations.



Les Comptes de la Fondation

Chaque année, je reçois avec votre revue un extrait commenté de vos comptes. Pourquoi les rendez-vous publics? Est-ce une obligation? Ou est-ce pour rassurer vos donateurs?

■ Rosine C., Bougival ■

Vous recevez effectivement un document appelé "l'Essentiel". Ce document a été institué en 2009 sur recommandation du Comité de la Charte du don en confiance. La Fondation adhère depuis 19 ans à cet organisme indépendant de contrôle du don qui s'assure de sa transparence financière, de la collecte des fonds, de leur gestion rigoureuse et désintéressée. Dans la perspective d'une

meilleure information du donateur, nous avons donc élaboré ce document synthétique qui reflète notre activité annuelle. Facile à lire grâce à ses graphiques, il permet de bien voir comment la Fondation affecte à ses différentes missions les dons qu'elle reçoit. C'est un élément utile de notre communication qui correspond parfaitement à notre politique de totale transparence.

Éviter l'expulsion

Habitant à Sète, je suis en litige avec mon propriétaire. Il menace de m'expulser car il veut récupérer son bien pour le louer plus cher. Or, je paie toujours mon loyer et mes charges à temps. Je voudrais savoir où me renseigner sur mes droits?

■ Odette B., Sète ■

Consciente des problèmes de plus en plus nombreux liés au logement, la Fondation a ouvert dans votre région une plateforme téléphonique d'information sur l'accès aux droits liés à l'habitat, et notamment aux expulsions. Du lundi au jeudi, des juristes écoutent, orientent, répondent au 04 67 12 86 25. Si besoin est, vous pouvez aussi, sur rendez-vous, rencontrer un membre de l'équipe dans les locaux de notre Agence régionale de Montpellier.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «et les autres?»

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme

Mlle

M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



■ CHÈQUE-ÉNERGIE, UNE DEMI-MESURE

Avant d'élargir la mesure à l'ensemble du territoire, les chèques énergie qui vont se substituer aux tarifs sociaux de l'électricité et du gaz sont testés en Ardèche, en Aveyron et dans les Côtes-d'Armor et le Pas-de-Calais.

Ce test concerne 200 000 ménages dont le revenu fiscal est inférieur à 7 700 €. La valeur du chèque est en moyenne de 125 € par an, il peut être utilisé pour régler les factures d'énergie (électricité, gaz, fioul, GPL). Il peut aussi participer au financement de travaux de rénovation énergétique. Son montant reste très insuffisant au regard des 1 800 € annuels de facture moyenne des ménages. Le chèque-énergie sera étendu à l'ensemble du territoire en 2018.



Accablants

» 12 millions de personnes subissent la crise du logement.

» 2,9 millions vivent dans des conditions "très difficiles": logements inconfortables, de petite surface et/ou surpeuplés.

» 900 000 n'ont pas de logement personnel.

» 141 500 sont sans domicile.

» 85 000 occupent des habitations de fortune (caravane, mobile home).

» 55% des revenus des plus pauvres sont "engloutis" dans le logement.

■ SRU: les préfets remplacent les maires récalcitrants

Depuis 2000, la loi SRU oblige les communes de plus de 3 500 habitants à disposer de 20 à 25 % de logements sociaux. Sur les 1141 communes soumises, 389 n'ont pas atteint leur objectif. Elles sont passibles d'amende et le préfet peut se substituer au maire pour faire appliquer la loi. C'est déjà le cas dans 36 communes récalcitrantes. Le préfet peut y préempter des terrains et des logements, délivrer des permis de construire en lieu et place du maire, mobiliser des logements vacants dans le parc privé pour qu'ils soient attribués au parc social.



■ ILE-DE-FRANCE, MAUVAIS ÉLÈVE

Parmi les 3,8 millions de mal-logés que compte notre pays, un sur trois vit dans la région la plus riche: l'Ile-de-France. Or, les moyens mis en œuvre pour financer les 30 % de logements sociaux promis à l'horizon 2030, contre 25 % actuellement ne sont pas suffisants.

Et pourtant, cette année, la région Ile-de-France a baissé de 30 % ses dépenses d'investissement en faveur du logement. C'est la 7^e baisse consécutive des moyens annuels pour des offres nouvelles dans le parc social en région Ile-de-France. Le budget est ainsi passé de 311 millions d'euros en 2009 à 152 millions en 2015.



Interview

« La France fait preuve d'égoïsme et d'impuissance. »

Françoise Dumont, présidente de la Ligue des Droits de l'Homme depuis mai 2015.

Que pensez-vous de l'action et des propos du maire frontiste de Cogolin en avril dernier, à l'égard des familles dites Roms installées sur sa commune ?

Pour nous, cette communauté continue de servir de bouc-émissaire, c'est évident. Des propos de plus en plus haineux dénonçant "l'invasion" ou l'incapacité à s'intégrer sont entendus, en faisant référence aux 20 000 personnes identifiées dans des bidonvilles en France. La Ligue des Droits de l'Homme regrette tout particulièrement que la circulaire d'août 2012 ne soit pas appliquée. On assiste là au non-respect d'un engagement politique car cette circulaire prévoit qu'il n'y ait aucun démantèlement de bidonvilles sans accompagnement social ni relogement des familles. Nous sommes également très inquiets au sujet de la scolarisation des 5 à 7 000 enfants Roms. De nombreux maires refusent de les scolariser et sont hors la loi. La moitié de ces enfants sont déscolarisés et nous avons alerté la ministre de l'Éducation nationale. Nous restons très actifs au sein du Collectif associatif Romeurope pour faire pression contre cet état de fait.

D'autant que la crise migratoire actuelle ne fait qu'envenimer cette situation, non ?

Oui, il y a un discours politique irresponsable. La France a dit qu'elle accueillerait



Françoise Dumont

© DR

30 000 nouveaux migrants dans le cadre du plan européen. Or pour l'instant, moins de 1 000 sont arrivés dans notre pays ! Rappelons que l'asile est un droit et que la France a signé de nombreux textes internationaux qui l'affirment. L'accord récent entre la Turquie et l'Europe est la pire démonstration de l'égoïsme des États membres. C'est incroyable de se dire que l'État turc, qui est loin d'être un état démocratique, va être chargé de faire le tri entre "les bons" et "les mauvais" migrants dans une totale opacité ! Que deviennent les migrants qui sont reconduits en Turquie ? On atteint un degré de cynisme incroyable...

Quelles sont les mesures à prendre ?

Il faut une vraie politique internationale sur cette question et l'Europe doit prendre ses responsabilités. Il faut aussi lutter contre la désinformation. Lorsque l'on parle du droit d'asile, arrêtons d'évoquer les demandeurs et donnons le chiffre de ceux qui ont bel et bien obtenu le droit d'asile, chiffre qui est bien plus faible. Même chose pour l'accord européen : accueillir 30 000 personnes, nous avons fait bien plus à d'autres moments de notre histoire ! Enfin, il faut vraiment un discours politique fort contre les amalgames actuels particulièrement inquiétants en France et dans toute l'Europe. ■

C'est en 2016... en France !

- » 7% des ménages à petits revenus ne peuvent chauffer convenablement leur habitation.
- » 10% ne peuvent pas y recevoir des proches.
- » 11% ont un logement bruyant.
- » 1% des logements sont privés d'eau courante et de toilettes.
- » 18 000 personnes vivent dans un des 582 bidonvilles de France,
- » 21% dans un camp illégal en Hauts-de-France et
- » 37% en Ile-de-France, dont 12% en Seine-Saint-Denis.



Généreux acheteurs

L'agence immobilière "Robin des toits", proche de Strasbourg propose à ses clients acquéreurs de faire bénéficier la Fondation d'une partie de la commission de vente du logement, don générant un reçu fiscal. Depuis 2008, plus de 31 000 € ont ainsi été reversés à la Fondation.

Des salariés solidaires

Les collaborateurs de la société Virtual expo de Marseille, acteur majeur des salons internationaux sur Internet, ont décidé d'attribuer 5 000 € à la Fondation pour soutenir ses actions en faveur des mal-logés.

DES PÉDALEURS ACHARNÉS

Lors du 28^e Salon local de la Maison, EDF, partenaire de l'Agence régionale de la Fondation à La Réunion, a lancé sur son stand une opération inédite: le Kilowatt Bike Challenge. En pédalant sur un vélo mis à leur disposition, plus de 1 000 personnes ont cumulé des kilomètres au compteur. EDF a converti ces coups de pédale en prix du KWh et versé à l'Agence régionale 2 000 €. Cette somme va permettre d'acheter des machines à laver pour équiper la Boutique Solidarité de l'île et des équipements éco-performants des logements rénovés dans le cadre d'actions d'auto-réhabilitation.



Financement participatif pour une Pension de famille

Somfy, une entreprise spécialisée dans la domotique, est sensible aux problèmes liés au logement. Elle a donc ouvert la première plateforme internet de financement participatif "Les Petites pierres", en faveur de l'habitat solidaire et de la lutte contre le mal-logement. La Fondation Abbé Pierre a lancé sur cette plateforme un appel à dons pour financer une partie des travaux de sa Pension de famille de Laval (53). La plateforme "Les petites pierres" s'engage à doubler la somme collectée. Si vous souhaitez vous associer à ce projet en faisant un don d'ici le 24 juillet, rendez-vous sur: www.lespetitespierres.org.



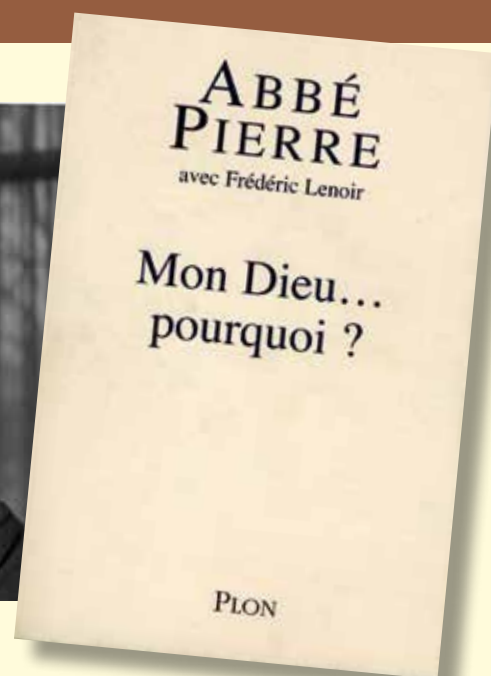
CIC: PRODUITS DE FINANCE SOLIDAIRE

Partenaire de la Fondation depuis 2010, le CIC propose une carte de paiement et un livret d'épargne solidaires "Pour les autres". Les titulaires de cette carte peuvent choisir de reverser à la Fondation Abbé Pierre un montant fixe à chaque acte d'achat. Les titulaires du livret d'épargne peuvent reverser tout ou partie de leurs intérêts à la Fondation: « *Ce sont les notions d'accompagnement, de mutualisme et de solidarité que nous partageons qui nous ont rapprochés* », confie Marie-Sabine Cailleteau, responsable du marché des associations et institutionnels du CIC. « *Nous avons souhaité créer des produits de finance qui illustrent ces engagements et les proposer au public le plus large.* » Depuis 2010, plus de 43 000 € ont été reversés pour soutenir les actions de la Fondation au profit des mal-logés, telle cette Pension de famille à Nîmes (à droite).





© DR



Il était une fois...

Les trois livres de l'abbé Pierre

■ La première fois que j'ai vu l'abbé Pierre, j'étais adolescent, il passait à la TV et j'ai tout de suite été saisi par l'intensité de sa présence. Il avait les yeux fermés. On le filmait en gros plan et je me suis dit : « *J'aimerais tant rencontrer cet homme-là!* »

« *Je ne suis pas un saint!* »

Des années plus tard, je suis allé le voir à son domicile, à Charenton. J'ai été frappé par la modestie de son deux-pièces, par la simplicité de son accueil. J'ai retrouvé un être totalement habité par son sujet. Je suis reparti de chez lui avec un grand nombre de ses écrits et c'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à écrire sur l'abbé Pierre.

Mémoires d'un croyant, le premier est son autobiographie. J'ai

passé beaucoup de temps avec l'abbé pour l'écrire, j'allais le voir souvent à Esteville où j'ai même séjourné.

J'ai aussi beaucoup aimé travailler avec lui sur le livre *Mon Dieu, pourquoi?* Dans cet ouvrage, l'abbé Pierre dévoile qu'il est un homme comme tous les autres, sur tous les plans. Cette volonté de tout dire, d'être honnête envers tous ses semblables et de ne rien cacher de son vivant, c'est un souvenir très émouvant pour moi. Malgré la tourmente ecclésiastique que cette révélation a déclenchée et qui l'a beaucoup touché, il a été soutenu par le public qui a très bien compris son message.

Pour moi, le plus frappant chez ce grand homme, c'était sa compassion. Dès qu'une personne avait mal, était affaiblie, son empathie était immédiate. Il a été ému par autrui tout au long de son existence. Le sens de sa vie se résumait ainsi : je ne peux pas être heureux sans les autres. ■

PS: Frédéric Lenoir, écrivain et journaliste, est notamment l'auteur de : *Mémoires d'un croyant* (1997), *Fraternité* (1999) et *Mon Dieu, pourquoi?* (2005).